

Organisation de visites pour les résidents hospitalisés dépourvus de proche

(à l'attention des associations organisant des visites de personnes isolées)

Madame, Monsieur,

En raison de l'épidémie de COVID-19, les visites aux personnes isolées ou dépourvues de famille, hospitalisées dans une unité de soins de longue durée de notre hôpital ont été interdites pendant quelques semaines sauf dérogation médicale exceptionnelle. Nous en sommes désolés et nous savons que cette période a été très difficile à accepter pour elles et pour vos bénévoles.

Les visites peuvent être à présent organisées, mais dans un encadrement strict dont l'objectif est de limiter au maximum les risques de contamination des résidents et des personnes extérieures.

En pratique, ces visites aux résidents ne peuvent :

- se faire qu'avec l'accord du résident ;
- se faire que sur rendez-vous sur des créneaux bien définis
- se faire qu'en respectant des précautions strictes d'hygiène : masque, lavage des mains, absence de contact direct

Le bénévole qui participe à la visite est admis dans la chambre, dans la salle dédiée ou en extérieur.

Ces consignes seront à respecter scrupuleusement au risque de devoir interrompre la visite.

Nous proposons donc au responsable de l'association de prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat : 01 xx xx xx xx aux horaires suivants xxh-xxh du lundi au vendredi et de donner le nom et les coordonnées du bénévole.

Les visites pourront avoir lieu *(préciser les jours et horaires des visites)*.

La veille de la visite programmée, le bénévole-visiteur recevra un appel téléphonique pour confirmer sa venue dans le service, pour vérifier que son état de santé est compatible avec celle-ci et pour lui exposer les mesures d'encadrement des visites.

Nous sommes très heureux à l'idée de vous voir dans le service malgré ces contraintes que vous pourrez certainement comprendre, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe soignante du département de SLD de l'hôpital